



COLLECTIVITÉ DE SAINT-MARTIN

Marigot, 24 août 2018

**CABINET DU PRESIDENT
DIRECTION DE LA COMMUNICATION**

Objet : Communiqué de presse

Arrêté AR088-2018 : Dans le cadre de la démolition de l'immeuble abritant l'ancienne gendarmerie sis rue de la Liberté à Marigot, il est porté interdiction de stationnement automobile dans une portion de la Rue de la Liberté, **du Mardi 28 Août 2018 au Jeudi 30 Août 2018 inclus de 08 Heures à 15 Heures.**

C'est ainsi que le stationnement de tout véhicule sera interdit dans la portion de ladite rue comprise entre l'intersection de la Rue Félix Eboué/Rue de La Liberté jusqu'à l'impasse située à hauteur de la Banque Postale.

Tout véhicule stationné dans les zones d'interdiction sera enlevé et mis en fourrière aux frais du propriétaire. La Police Territoriale est chargée de l'exécution du présent arrêté.